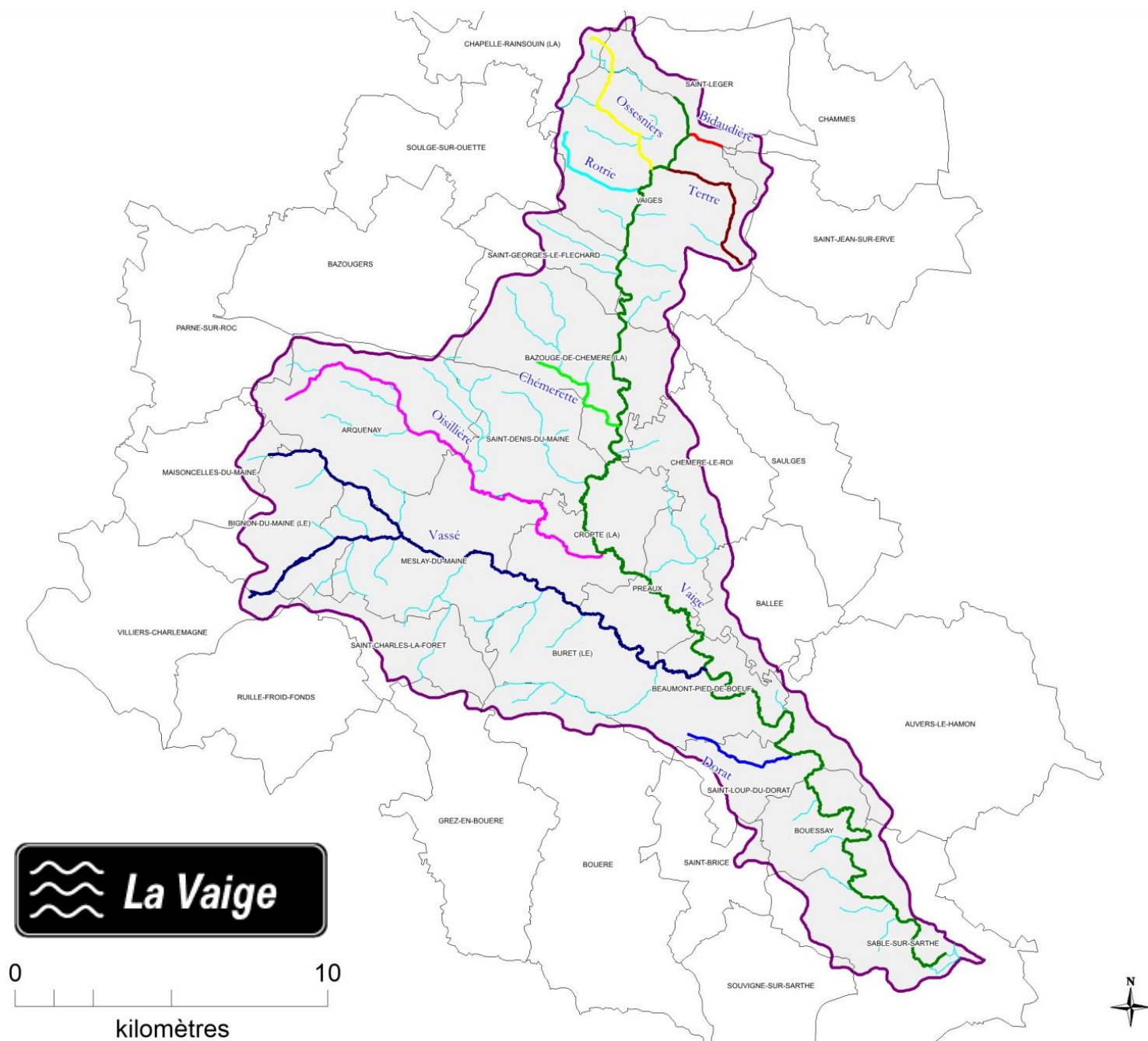




Syndicat du Bassin de la Vaige

Site internet : www.vaige.portail-bassins-versants.fr

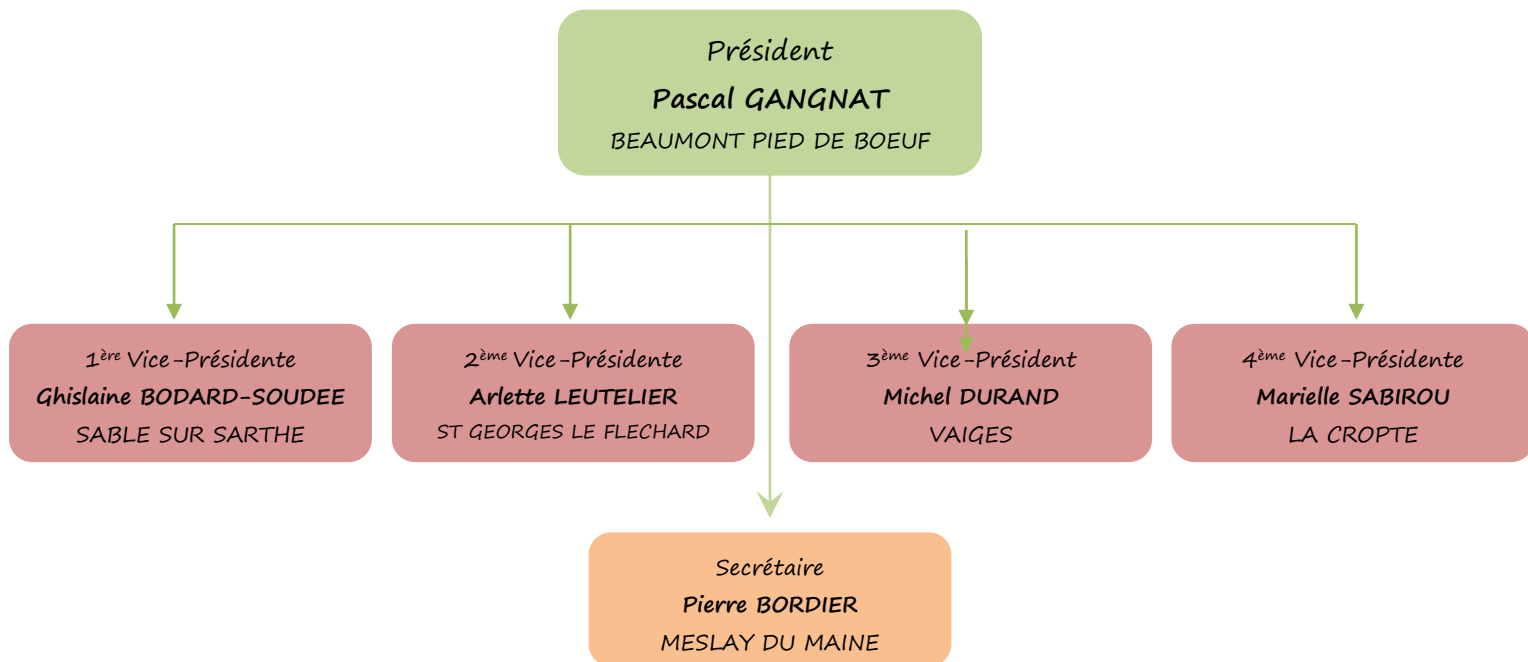


> Le Bassin de la Vaige en quelques chiffres

- 16 communes
- 62 km de cours d'eau principal
- 8 affluents principaux
- 102 km d'affluents
- 253 km² de bassin versant

LES ELUS

> Le bureau



> Le Comité syndical

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
ARQUENAY	Christophe TINNIERE	Jean-Pierre OLIVIER
AUVERS LE HAMON	Gérard DAVID	Fernand LEROY
BEAUMONT PIED DE BŒUF	Pascal GANGNAT	Thomas RACINE
BOUESSAY	Daniel LECLERC	Angelo CARBONEL
CHEMERE LE ROI	Georges MASSA	
LA BAZOUGE DE CHEMERE	Franck LEGEAY	Odile ROPARS
LA CROPTTE	Marielle SABIROU	Jean-Michel RIVERON
LE BIGNON DU MAINE	Jean-Louis BELLAY	Gilbert DELLIERE
LE BURET	Jean-Marc HULOT	Hervé GUEROT
MESLAY DU MAINE	Pierre BORDIER	Maurice GASCOIN
PREAUX	Thierry GUITTER	Myriam LANDEAU
SABLE SUR SARTHE	Ghislaine BODARD	Alain LAVOUE
	Yves RENOULT	
ST DENIS DU MAINE	Didier LAMBERT	Bernard BOIZARD
ST GEORGES LE FLECHARD	Arlette LEUTELIER	Jacqueline DAVID
ST LOUP DU DORAT	Jean-Claude BREHIN	Gilbert HENRI
VAIGES	Michel DURAND	Yves LETERME

LES DELIBERATIONS APPROUVEES EN 2018

> Comité syndical du 16 Février 2018 :

- Installation du nouveau comité syndical
- Délégation d'attribution du comité syndical au Président
- Indemnité de fonctions des élus
- Mise en place de la CAO

> Comité syndical du 28 Février 2018 :

- Débat d'orientation budgétaire 2018
- Programme de travaux – CTMA 2018
- Contributions des Communautés de Communes pour 2018
- Convention de participation de la commune de LA BAZOUGE DE CHEMERE

> Comité syndical du 28 Mars 2018 :

- Affectation du résultat sur 2017
- Vote du Compte administratif 2017
- Vote du Compte de gestion 2017
- Vote du Budget primitif 2018
- Amortissement suivi indicateurs 2015

> Comité syndical du 12 Septembre 2018 :

- Contrat d'apprentissage – Licence PRO
- Décision modificative n°1
- Prise en charge des frais de déplacement de l'apprenti

> Comité syndical du 4 Décembre 2018 :

- Avis sur le projet de SAGE du Bassin versant de la Sarthe aval
- Décision modificative n°2
- Subvention à POLLENIZ pour 2018
- Transfert des services du SB VAIGE au SBeMS et dissolution

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

↳ **Xavier SEIGNEURET** : Technicien de rivière, embauché en 2008 par le Syndicat de l'Erve et mis à disposition au Syndicat du Bassin de la Vaige.

↳ **Yohann LUCAS** : Responsable technique, embauché par le Syndicat du Bassin de l'Erve en 2010 et mis à disposition du Syndicat du Bassin de la Vaige.

↳ **Aurélie MASSOT** : Secrétaire, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mise à disposition du Syndicat du Bassin de la Vaige depuis 2006.

> Le compte administratif 2018

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		212 969,27	306 866,53	
Opérations de l'exercice	124 675,64	169 929,95	494 267,39	570 752,14
TOTAUX	124 675,64	382 899,22	801 133,92	570 752,14
Résultats de clôture		258 223,58	230 381,78	

> Le budget primitif 2018

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
<u>Dépenses</u>	231 677,00 €	898 314,73 €
<u>Recettes</u>	431 387,27 €	898 314,73 €

> Les participations des communes adhérentes pour 2018

Communautés de communes	Communes concernées	Montant de la contribution par commune	Inscrite au BP
	ARQUENAY	12 491 €	60 704 €
	LA BAZOUGE DE CHEMERE	10 617 €	
	LE BIGNON DU MAINE	1 748 €	
	CHEMERE LE ROI	2 498 €	
	LA CROPTÉ	4 247 €	
	ST DENIS DU MAINE	3 372 €	
	MESLAY DU MAINE	15 739 €	
	BEAUMONT PIED DE BŒUF	3 997 €	
	LE BURET	2 873 €	
	PREAUX	1 561 €	
	ST LOUP DU DORAT	1 561 €	
Communauté de communes des COEVRONS	ST GEORGES LE FLECHARD	1 686 €	20 173 €
	VAIGES	18 487 €	
Communauté de communes de SABLE SUR SARTHE	BOUCESSAY	2 498 €	42 141 €
	SABLE SUR SARTHE	36 833 €	
	AUVERS LE HAMON	2 810 €	
	TOTAL		123 018 €

> Opérations dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

Enlèvement d'embâcles à LA CROPTÉ	
↳ GENIE	320,00 €
Enlèvement d'embâcles à SABLE SUR SARTHE	
↳ Thierry LEMEE TP	588,00 €
Entretien sélectif, Plantations – CTMA 2018 – Lot 3	
↳ GENIE	28 030,00 €
Aménagement d'ouvrages – Travaux CTMA 2018 – Lot 1	
↳ SNTP SALMON	Acompte = 76 476,00 €
↳ SNTP SALMON	Solde = 93 510,00 €
Aménagement zone humide de LA CROPTÉ – Travaux CTMA 2018 – Lot 2	
↳ SNTP SALMON	Acompte = 5 712,00 €
↳ SNTP SALMON	Solde = 33 109,20 €
Embâcles, Plantations, Renaturation, Abreuvoirs – Travaux CTMA 2017 – Lot 2	
↳ SNTP SALMON	Acompte 3 = 41 268,00 €
↳ SNTP SALMON	Solde = 14 460,00 €
Passerelle et Abreuvoirs – Travaux CTMA 2018 – Lot 4	
↳ SNTP SALMON	36 048,00 €

> Etudes dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

Etude de gouvernance GEMAPI	
↳ ARTELIA	Acompte 2 = 5 444,40 €
↳ CALIA Conseils	Acompte 2 = 5 706,00 €
↳ Me Philippe MARC	Acompte 2 = 4 419,00 €
↳ HYDRO CONCEPT	Acompte 2 = 4 800,00 €
↳ ARTELIA	Solde = 3 480,00 €
↳ CALIA Conseils	Solde = 1 710,00 €
↳ Me Philippe MARC	Solde = 2 280,00 €
Mission géotechnique - Exécution pour création digue plan d'eau – LA BAZOUGE DE CHEMERE	
↳ IGESOL	7 410,00 €

> Suivi et communication dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques

Suivi indicateurs 2017	
↳ HYDRO CONCEPT	Solde = 4 212,00 €
Suivi indicateurs 2018	
↳ HYDRO CONCEPT	Acompte = 4 614,00 €
Suivi faune/flore et Définition plan aménagement plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE	
↳ CPIE Mayenne – Bas Maine	2 250,00 €
Suivi faune/flore dans la zone humide en amont du plan d'eau de LA BAZOUGE DE CHEMERE	
↳ CPIE Mayenne – Bas Maine	1 350,00 €

> Travaux hors Contrat Territorial Milieux Aquatiques

Travaux divers en rive à ST LOUP DU DORAT

↳ LECONTE Anne 342,82 €

Abattage peupliers à LA CROPTÉ

↳ DU HAUT DES CIMES 840,00 €

Broyage zone humide à LA CROPTÉ

↳ SNTP SALMON 1 548,00 €

Passage broyeur forestier sur les parcelles de zone humide à LA CROPTÉ

↳ RENAUDIN Joël 5 160,00 €

Abattage 2 peupliers sur La Vaige

↳ DU HAUT DES CIMES 300,00 €

Remise en état du pont – Zone humide de LA CROPTÉ

↳ SEMG VEILLE 11 579,51 €

↳ SEMG VEILLE Travaux supplémentaires = 1 921,68 €

Réalisation de 2 passages busés sur la zone humide de LA CROPTÉ

↳ SNTP SALMON 3 024,00 €

Achat de divers matériels de mesure pour mission apprentie

↳ SDMO QUINIOU 1 208,40 €

LE BILAN DES ACTIONS

↳ **Travaux réalisés**

> Clapet du Bray à ST DENIS DU MAINE / LA CROPTÉ

- Suppression du clapet
- Enlèvement des embâcles
- Recharges granulométriques sur la zone d'influence
- Mise en place d'abreuvoirs « descentes aménagées »
- Mise en place d'une pompe solaire
- Mise en place d'un moine + pêcherie, du pompage + regard
- Réfection de la passerelle en bois + installation d'un ponton d'observation



Pompe solaire pour maintien en eau du plan d'eau

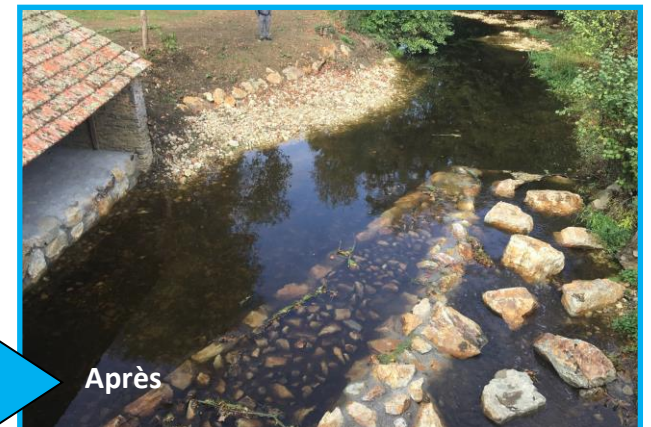
> Moulin d'Hys à LA CROPTÉ

- Suppression de 45 peupliers
- Dépose de la passerelle
- Suppression du clapet et du radier
- Suppression du déversoir
- Construction d'une rampe en enrochement
- Mise en place d'une passerelle (retrait d'un busage)



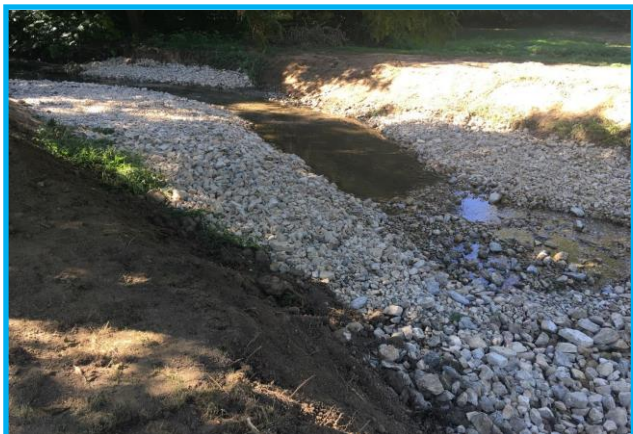
> Clapet du Bourg de LA CROPTÉ

- Suppression du clapet
- Installation d'une rampe en enrochement
- Reprise des fondations du lavoir et du platelage
- Recharges granulométriques en amont



> Moulin de Favry à PREAUX

- Démantèlement du vannage du déversoir
- Mise en place d'une rampe en enrochement
- Enrochement des berges
- Renaturation du lit par recharges granulométriques



> Clapet des Angevinières à ST LOUP DU DORAT / AUVERS LE HAMON

- Suppression du clapet et du radier
- Maintien du déversoir
- Mise en place de recharges sur la zone d'influence



> Clapet de la Maison Neuve à BOUESSAY / SABLE SUR SARTHE

- Solutions d'abreuvement



> Zone humide à LA CROPTÉ

- Retrait des 150 peupliers restants et broyage
- Création d'une frayère de 600m²
- Création de talus et plantations
- Création d'un bras mort
- Création d'un cheminement sur 1 km
- Création de 3 parcelles
- Clôtures, Pompe à nez, Plantations
- Restauration d'un pont sur la Vaige



🐞 Suivi des indicateurs biologiques

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, 3 points de suivi ont été étudiés en 2018 :

- Site du plan d'eau à LA BAZOUGE DE CHEMERE (Rivière de contournement)
- Site du bourg de LA CROPTÉ (Etat initial avant travaux)
- Site de la Braudière à BEAUMONT PIED DE BŒUF

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

IBG = Indice Biologique Global : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

IBD = Indice Biologique Diatomées : Suivi des petites algues

IPR = Indice Poisson Rivière : Suivi de l'indice poissons

Résultats Site du plan d'eau à LA BAZOUGE DE CHEMERE (Rivière de contournement)

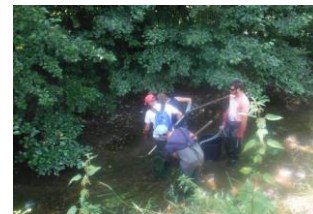
	2015	2016	2018	
IBD Diatomées	14,6	13,8	14,9	Bon
IBGN Faune	11	12	9	Mauvais
IPR Poissons	33,186	22,902	26,458	Médiocre

- Présence de 7 espèces dont 5 du référentiel
- Disparition de la carpe, du poisson-chat et de la perche soleil

Résultats Site du Bourq de LA CROPTÉ (Etat initial)

	2018	
IBD Diatomées	14,8	Bon
IBGN Faune	12	Médiocre
IPR Poissons	17,763	Moyen

- Pêche réalisée après 1 année d'abaissement
- Présence de 7 espèces du référentiel



Résultats Site de la Braudière à BEAUMONT PIED DE BOEUF

	2017	2018	
IBD Diatomées	14,8	14,1	Bon
Indice MGCE*	13	13	Bon
IPR Poissons	26,187	29,5	Médiocre

- Suivi réalisé 1 an après travaux
- Présence de 11 espèces sur les 17 attendus



* Macro-invertébrés Grands Cours d'Eau

REVUE DE PRESSE

Balade hivernale à la Bazouge-de-Chémeré

Située dans le Pays de Meslay-Grez, à 24 kilomètres à l'est de Laval, la commune compte 515 habitants, les Bazougéens.



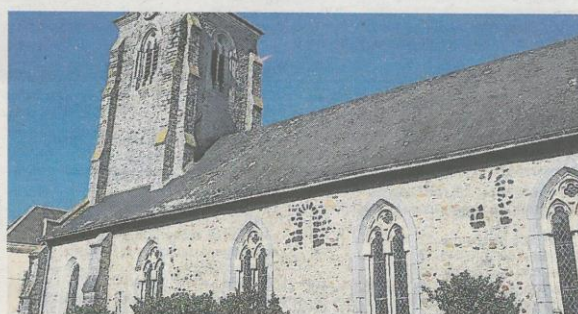
La commune aurait été fondée autour de l'an 1000. Une inscription sur cette maison date sa construction en 1646.



Au XIX^e siècle, des mines exploitaient l'antracite présent dans le sous-sol de la commune.



La Vaige traverse La Bazouge. Ses abords ont été aménagés pour que les habitants puissent en profiter.



L'église Saint-Denis-du-Maine.

La Bazouge-de-Chémeré

Le plan d'eau communal réhabilité



Le plan d'eau aujourd'hui.

CRÉDIT PHOTO: OUEST-FRANCE

Le plan d'eau communal, créé en 1970, connaissait des problèmes d'envasement important. « **Les trois quarts du plan d'eau était envasé. La pêche était devenue impossible** », explique Xavier Seigneuret, technicien de rivière au Syndicat du bassin de la Vaige. De plus, la loi sur l'eau de 2006 imposait la libre circulation des poissons et des sédiments. « **La commune et le syndicat du bassin de la Vaige ont travaillé, pendant 5 années, sur ce projet.** » Élus et habitants ont choisi de créer un bras de contournement du plan d'eau.

Après avoir été à la pêche aux subventions, les travaux sont lancés pour 410 000 euros. En décembre 2015, une pêche de sauvegarde des espèces présentes est organisée suivie de l'abaissement du radier du pont de la route départementale et la suppression du barrage. En septembre 2016, l'ensemble des peupliers sur le site sont abattus. En octobre 2016, un

curage du plan d'eau est réalisé. L'année 2017 a été consacrée à la construction d'une digue insubmersible et aux travaux de renaturation de la rivière avec la mise en place du nouveau lit. Et pour clore les travaux, des aménagements paysagers ont été effectués. « **Aujourd'hui, le plan d'eau a une surface de 9 500 m². Il est plus petit qu'avant mais sur sa rive gauche, coule une rivière. La faune revit. Nous avons des grenouilles, des grèbes castagneux, des cannes avec leurs petits, des libellules...** » poursuit Franck Legay, maire. Des carpes et des gardons ont été mis à l'eau mais « **la pêche est interdite. Une association locale va voir le jour prochainement pour gérer au quotidien la pêche au plan d'eau** ».

Seule la mare pour amphibiens n'a pu voir le jour. « **Ce projet est ajourné. Des études complémentaires seront réalisées** ».



ENVIRONNEMENT

La Vaige esquive

Canton de Meslay-du-Maine

Le plan d'eau de La Bazouge-de-Chémeré, construit en 1971, souffrait d'envasement en raison de sa connexion directe avec la Vaige, ce qui à terme aurait entraîné sa disparition. L'ouvrage hydraulique était lui aussi en mauvais état. Le Syndicat du bassin de la Vaige et Hydroconcept ont eu l'idée de réaliser un bras de contournement dans l'emprise du plan d'eau. Ce dernier a dans un premier temps été curé (environ 13 000 m³ de vase ont été extraits), les alignements de peupliers situés en amont du site supprimés et une nouvelle digue intégralement en argile a permis de fermer et contourner le plan d'eau. De nouvelles passerelles, plantations et pontons ont vu le jour. Le coût total de ces travaux s'élève à 414 000 €, le Département s'étant engagé à hauteur de 48 000 € au titre de l'aide à la restauration et l'entretien des cours d'eau. Aujourd'hui, le site est composé d'une rivière naturelle en rive gauche, et en rive droite, d'un plan d'eau clos d'un hectare abritant diverses espèces de poissons. ●

LE PLAN D'EAU DE LA BAZOUGE A ÉTÉ INAUGURÉ

Une aussi longue attente

La réalisation du plan d'eau de La Bazouge-de-Chémeré a demandé 9 ans et 414 000 €.

Neuf ans. Il a fallu neuf ans pour que le réaménagement du plan d'eau se réalise. « Cela a nécessité une approche de cinq ans pour que tout le monde comprenne, avec beaucoup de négociation », a rappelé Pascal Gangnat, président du syndicat de bassin de la Vaige, aux partenaires du projet, élus des communes riveraines, représentants de l'Etat et du département, réunis le 6 juin dernier pour l'inauguration officielle.

Le plan d'eau historique créé en 1970 était un obstacle à la continuité écologique et ne permettait même plus la pratique de la pêche vu le niveau d'envasement. La loi sur l'eau de 2006 demandant l'aménagement des ouvrages sur la Vaige, une étude réalisée par le cabinet Hydro Concept a proposé trois scénarii différents. Celui retenu a consisté à réduire la surface du plan d'eau de 15 000 m² à 10 000 m² et à réaliser une digue pour permettre à la Vaige de contourner le plan d'eau.

Les travaux ont débuté en septembre 2016. Environ 13 000 m³ de vase ont été exportés, les alignements de peupliers situés en amont du



Guidés par Xavier Seigneuret, technicien de rivière, élus et partenaires du projet ont arpenté le nouveau site du plan d'eau.

site ont été supprimés, l'ensemble des branches a été revalorisé en broyage pour les futurs aménagements paysagers sur la commune. 20 000 m³ d'argile ont permis de réaliser la nouvelle digue. « On avait prévu 10 000 m³. Heureusement les financeurs ont suivi », précise Pascal Gangnat.

Les travaux réalisés par l'entreprise Salmon ont été terminés le 31 juillet dernier.

Un projet de mare pédagogique remis

Libellules et grenouilles ont accompagné les visiteurs de l'inauguration. « On a même vu un couple de grèbes castagneux », précise Hervé Legeay, le maire de la commune. Par ailleurs, les élus ont remis à l'eau 25 carpes en vue d'un alevinage. Une association locale de pêche va se recréer.

« Le sujet de la qualité de l'eau est essentiel. La Mayenne atteint 22 % d'eau de bonne qualité et l'objectif est fixé à 50 % en 2027, a rappelé le préfet de la Mayenne. Je salue les efforts réalisés même si je rencontre encore quelques résistances de propriétaires de moulins. Il y a un effort péda-

gogique à maintenir. C'est un projet exemplaire qui doit être valorisé. » De quoi relancer le projet d'une mare pédagogique qui n'a pas pu se faire en raison de la proximité d'un captage d'eau

Emmanuel Blois

414 000 euros de travaux :

Le montant des travaux pour le syndicat du bassin de la Vaige est de 414 000 € TTC, financé à 50 % par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, 20 % par le Conseil départemental et 10 % par la Région, une participation financière de 35 000 € TTC est apportée par la commune.

Fait à SAINTÉ SUZANNE-ET-CHAMMES, Le 09/10/2019
Le Président du SB VAIGE,
Pascal GANGNAT

